

Royan : l'édition 2021 du marathon reportée à 2022



Le marathon attire tous les ans de nombreux participants. © Crédit photo : Yves Mainguy

Par Stéphane Durand

Publié le 06/04/2021 à 18h49

Mis à jour le 07/04/2021 à 15h29

L'épreuve devait avoir lieu les 28 et 29 mai. Les organisateurs parlent d'une édition 2021 connectée entre le samedi 15 mai et le samedi 19 juin

« L'équipe du Marathon Royan Côte de Beauté est au regret de devoir annuler, en raison de la crise sanitaire qui se prolonge, pour une deuxième année consécutive, sa sixième édition qui devait se dérouler les vendredi 28 et samedi 29 mai 2021. » C'est par ces quelques mots que l'organisation de l'épreuve royannaise a annoncé par la voie d'un communiqué, ce mardi 6 avril, le report à 2022 du marathon de Royan.

Le marathon à la recherche de bénévoles

L'édition est toujours prévue les 28 et 29 mai, avec des règles sanitaires contraignantes.

L'organisation s'était laissée jusqu'à la première semaine d'avril pour décider ou non du report. « Nous ne pouvons continuer à attendre plus longtemps car nous commençons à cette période les grosses dépenses

financières. Nous avons espéré jusqu'au bout une éclaircie mais la situation sanitaire s'est dégradée et les annonces du gouvernement ne nous laissent pas entrevoir de retour à des jours meilleurs pour l'événementiel avant longtemps », est-il précisé dans le communiqué.

Un plan B qui tombe à l'eau

Un plan B, qui aurait vu l'épreuve remise au premier week-end de septembre, n'a pu aboutir. Les raisons n'ont pas été divulguées. Pour ne pas vivre une deuxième année consécutive totalement blanche, l'organisation a donc imaginé « un challenge connecté. » « Nous annoncerons très vite, sur notre [site internet](#), le déroulement de cette épreuve chronométrée avec classement », prévient le président de l'association Royan Côte de Beauté Jean-Pierre Dumon.

Il devrait s'agir d'une course qui se déroule sur le même modèle que le trail urbain annoncé du 10 au 25 avril. Chaque participant ira courir en solo. Sauf que là les performances, contrairement au trail, seront prises en compte.

Pour le report de la sixième édition, deux options sont proposées. « Soit le remboursement de 70 % de la valeur du dossard, soit le report de l'inscription pour l'édition 2022 et dont la date sera communiquée aux alentours de fin avril. Les repas réservés seront intégralement remboursés ». Attendons, maintenant, les modalités du challenge 2.0 qui permettra aux coureurs de s'étalonner quand même...